

INTEMPÉRIES

Plusieurs quartiers inondés à Alger

Le corps d'un enfant emporté par les eaux d'un oued repêché à Mila

P4

FUITE DE L'OLÉODUC OK1 À EL-OUED

Les assurances de Sonatrach

P2

EXPLOITATION DE L'OR

Le cahier des charges au Journal Officiel

P5



RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Djerad présente le projet devant la Commission des Affaires juridiques

P2



MALI

La Cedeao augmente la pression sur la junte et la transition

Les temps sont durs pour la junte au pouvoir au Mali. À Niamey, lors du 57^e sommet de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, non seulement les décisions prises depuis le coup d'État du 18 août sont maintenues, à commencer par les sanctions comme la fermeture des frontières des pays de la Cedeao avec le Mali et l'embargo sur les échanges commerciaux et financiers, mais un délai court de huit jours a été donné à la junte pour mettre les civils sur orbite à la tête de la transition aux postes de président et de celui de Premier ministre. « Ils devront être désignés au plus tard le 15 septembre 2020 », a indiqué le communiqué final lu par le président de la Commission de la Cedeao, Jean-Claude Kassi Brou. Cela étant constaté, le communiqué ne dit pas quelle éventuelle mesure supplémentaire la Cedeao envisage si les nouveaux maîtres de Bamako n'accèdent pas à son exigence d'ici à la mi-septembre.

P15

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Abdelaziz Belkhadem chez le Président

Le président Tebboune reçoit l'ancien chef du gouvernement Abdelaziz Belkhadem. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu hier matin l'ancien chef du gouvernement, M. Abdelaziz Belkhadem, indique un communiqué de la présidence de la République. Cette rencontre constitue l'une des rares apparitions de l'ancien ministre d'État de Abdelaziz Bouteflika depuis son bannissement de la vie politique par ce dernier en 2014. A cette date, le président déchu a surpris tout le monde d'une décision, qui reste à ce jour énigmatique, selon laquelle Abdelaziz Belkhadem, pourtant l'un de ses plus proches serviteurs depuis près de 15 ans, se voit non seulement limogé de son poste de représentant personnel du président, mais aussi interdit de toutes activités au sein des structures de l'État, et, cerise sur le gâteau, chassé de son propre parti dont il était secrétaire général.

P3

Régions

CONSTANTINE (MORT DU CHAHID ZIGHOUD YOUCEF)

Diverses activités lancées pour commémorer le 64e anniversaire

P9

SAÏDA

Vers l'aménagement de plus de 20 écoles primaires

P8

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

298 nouveaux cas, 222 guérisons et 10 décès

P2

DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS PÉTROLIERS ET GAZIERS

Sonatrach signe des accords avec des entreprises algériennes

P2

ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE

L'Algérie a demandé un report de la Zone de libre-échange

P24

Sport

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Meridja dresse le bilan de son intérim

P13



STARTUPS

La CAPC lance le programme "Innovate Algeria"

La confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a lancé hier un programme de soutien des projets innovants, s'appuyant sur la connaissance appliquée et la créativité, baptisé "Innovate Algeria". "Innovate Algérie est un programme catalyseur de l'économie fondée sur la connaissance. Il vise le développement des projets entrepreneuriaux qui s'appuient sur la connaissance appliquée, le développement créatif et l'autonomie dans la conception et l'engineering de nouveaux produits et services", a déclaré à l'APS le président de la commission Startups à la CAPC, M. Bezzitouni Chams-Ed-dine. Il se prononçait en marge d'une cérémonie consacrée à la remise des prix aux vingt lauréats du concours HackAlgeria #PostCovid19, lancé en mai dernier par le même patronat.

Cette nouvelle initiative de la confédération patronale offre aux porteurs de projets innovants un accompagnement allant de la formation aux opportunités de levées de fonds et d'internationalisation en passant par le conseil stratégique et le développement d'affaires, a-t-il ajouté. "A travers ce programme, des investisseurs relevant de CAPC, mais aussi tous les investisseurs intéressés, vont se lancer dans le capital-risque pour encourager les startups, qui sont des sociétés généralement peu éligibles aux crédits bancaires", a relevé M. Bezzitouni. L'objectif ultime étant de "former une nouvelle génération d'entrepreneurs innovants, compétitifs et disruptifs", a-t-il soutenu, en précisant que cette initiative est parrainée par le Pr. Kamel Youcef Toumi, professeur de génie mécanique, Co-Directeur du Centre des systèmes d'ingénierie complexes KACST/ MIT (Japon-USA) et Directeur du Laboratoire de recherche en mécatronique Massachusetts Institute of Technology (MIT). Le président de la CAPC, Mohamed Sami Agli, a précisé, à cette occasion que le programme «Innovate Algeria» a inscrit, comme première action, l'accompagnement des lauréats de HackAlgeria. Ces lauréats pourront, grâce à cette initiative, promouvoir leurs projets à l'occasion d'importants rendez-vous dédiés à l'innovation comme l'Emerging-Valley, en décembre 2020 et le VivaTech au courant de l'année 2021, mais aussi au MIT. Ces lauréats entameront, début octobre, le programme "Innovate Algeria", qui va les accompagner, jusqu'à la fin avril prochain, dans la concrétisation de leurs projets, après la fin des opérations de levées de fonds, qui doivent être entamées en mai 2021. A rappeler que le HackAlgeria #PostCovid19 avait permis la réception de 350 idées réparties sur 1500 participants à travers plus de 48 wilayas du pays, avec une participation record des étudiants, à plus de 50%, et de femmes, à plus de 30%. 171 projets étaient en compétition : 63 projets dans la Santé, 47 projets autour de la Société, 30 projets pour l'économie, 19 dans la gouvernance et enfin 12 projets dans la Finance FinTech. A l'issue de ce marathon technologique, qui s'est déroulé complètement en ligne, via la plateforme HACKALGERIA, le jury a sélectionné les 20 lauréats du concours.

R.N

FUITE DE L'OLÉODUC OK1 À EL-OUED

Les assurances de Sonatrach

Aucun impact n'a été enregistré sur les eaux sous-terraines à ce jour suite à la fuite au niveau de l'oléoduc OK1 à El-Oued, a assuré hier à Alger le P-dg de Sonatrach, Tewfik Hakkar.



Lors d'un point de presse en marge de la cérémonie de signature de plusieurs contrats entre Sonatrach et des entreprises algériennes, M. Hakkar a fait savoir que les eaux souterraines n'ont enregistré "aucun impact" à ce jour suite à la fuite au niveau de l'oléoduc OK1 à El-Oued, survenue jeudi dernier et dont le pompage a repris depuis lundi matin. "Nous allons suivre cette opération de façon régulière pendant une année afin d'assurer la sécurité des eaux et offrir le traitement nécessaire en cas d'impact", a-t-il souligné. Selon M. Hakkar, "le pompage de pétrole brut a repris avant même la fin du délai prévu". Il a ainsi tenu à féliciter les équipes "qui ont travaillé sur place sans interruption, à leur tête un groupe de cadres de l'activité de transport

par canalisation qui ont veillé sur cette opération jusqu'à 72 heures de suite pour certains". "Aujourd'hui tous les efforts sont concentrés dans le traitement des effets de cette fuite", a assuré le P-dg de Sonatrach, indiquant que des équipes ont été dépêchées pour contenir les effets de ces fuites sur près de 30 km. "Nous travaillons au suivi de ces fuites et leur absorption via les outils et capacités que nous avons déployés sur place. Il s'agira par la suite de traiter ces effets grâce aux produits chimiques nécessaires", a-t-il expliqué. Depuis le début de la fuite, d'importants moyens et filiales du Groupe ont été mobilisés pour l'absorption et l'aspiration des eaux polluées le long de l'oued, le traitement de toutes les flaques d'eau contaminées et le terrassement de certains tronçons qui feront l'objet de trai-

tement par des unités spécialisées de l'entreprise. De plus, M. Hakkar a fait savoir que les responsables de Sonatrach se rendront à nouveau sur place prochainement pour suivre les opérations en compagnie des autorités locales. Pour rappel, deux fuites sont survenues jeudi dernier au niveau du pipeline OK1 dans la région d'El Baaj (El Oued), reliant le bassin rouge (Hassi Messaoud) et Skikda. La première fuite a été enregistrée à la sortie de la station de pompage SP2 à Djamaa, dans la commune d'El Oued, point 190 + 200 (PK), tandis que la deuxième a été enregistrée au point PK 263 dans la région d'Al-Baaj, dans la wilaya déléguée d'El M'gheir.

R.N

DÉVELOPPEMENT DES CHAMPS PÉTROLIERS ET GAZIERS

Sonatrach signe des accords avec des entreprises algériennes

La Compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach a signé, hier à Alger, plusieurs accords avec des entreprises algériennes pour le développement de champs gaziers et pétroliers. La Sonatrach a ainsi confié à six entreprises algériennes la construction de réseaux de collecte et de lignes

d'expédition sur plus de 700 km du projet de développement des champs gaziers du Sud-ouest du pays. Une fois réceptionné, ce projet permettra d'assurer un apport de production de gaz estimé à 11 millions M3/jour à l'horizon 2022, selon les responsables du groupe. De plus, Sonatrach a signé un contrat avec

des entreprises locales pour le développement des champs pétroliers ouest de Touat-phase 2. Le projet permettra d'alimenter la raffinerie d'Adrar à raison de 6.000 barils/jour de pétrole brut d'ici 2022. Ces contrats, dont le montant global s'élève à plus de 67 milliards de dinars, entrent dans le cadre de la promotion

de l'outil national de production et peuvent générer près de 3.000 postes d'emplois, selon les informations avancées lors de la signature, qui a eu lieu au siège de la Sonatrach, en présence de son P-dg, Toufik Hakkar, des responsables des entreprises signataires et des cadres du secteur.

SONATRACH

Contrats pour 67 mds DA avec des entreprises locales

Des contrats d'un montant global de 67 milliards de dinars ont été signés hier à Alger par la compagnie nationale des hydrocarbures, Sonatrach, avec ses filiales ainsi que d'autres entreprises algériennes dans le cadre du développement de champs gaziers et pétroliers à l'ouest du pays. Ainsi, lors de la cérémonie de signature, présidée par le P-dg de Sonatrach, Tewfik Hakkar, le Groupe public a confié à six (06) entreprises algériennes à savoir, ENGCB, SARPI, ENGT, ENAC, KANAGHAZ et COSIDER Canalisation, la construction des réseaux de collecte et des lignes d'expéditions du projet de développement des champs gaziers du Sud-Ouest du pays et qui totalisent une longueur de plus de 700 km. "Vu l'importance de ce projet, nous l'avons divisé en plusieurs projets pour permettre un gain de temps. L'autre objectif est d'assurer un plan de charge au profit des filiales de Sonatrach et des

entreprises algériennes surtout après le contexte suscité par la crise sanitaire", a fait savoir M. Hakkar lors d'un point de presse en marge de cette cérémonie. Il a ainsi indiqué, qu'une fois réceptionné, ce projet permettra d'assurer un apport de production de gaz estimé à 11 millions m3/jour à l'horizon 2022. Dans le même contexte, Sonatrach a signé avec le Groupement SARPI/SAFIR un contrat relatif au développement des champs pétroliers Ouest de TOUAT-Phase 2. "Ce projet permettra d'alimenter la raffinerie d'Adrar à raison de 6.000 barils/j de pétrole brut d'ici 2022", a expliqué le P-dg de Sonatrach. Un autre contrat a été signé avec COSIDER Canalisation relatif à la mise en conformité des systèmes de détection/ extinction et des réseaux anti-incendie des installations de transport de RTO "Zone d'Arzew". De plus, un contrat a été signé entre le Groupe Sonatrach et l'entreprise

ENAC, concernant la fourniture, installation et mise en service de nouveaux systèmes de protection cathodique pour la nappe de canalisations (Hassi R'Mel - Arzew) de la région transport ouest "RTO". "Ces projets entrent dans le cadre des orientations du président de la République afin de développer et de soutenir les entreprises nationales en leur accordant la priorité dans les projets", a-t-il souligné ajoutant qu'il s'agit également de réduire le transfert de devises vers l'étranger. Selon M. Hakkar, ces projets pourront générer près de 3.000 postes d'emplois et soutiendront les capacités nationales de production de gaz. A noter que la conclusion de ces contrats intervient, selon les responsables du Groupe national, dans le cadre de la volonté de Sonatrach visant promouvoir le contenu local dans le développement de ses activités.

R.N

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Djerad présente le projet devant la Commission des Affaires juridiques

Demain, les députés de l'Assemblée populaire nationale procéderont au vote sur l'adoption du projet de révision de la constitution.



Les élus n'auront le droit qu'à un «oui» ou un non, sans la possibilité de débat, ni amendements. Seuls, les membres de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés auront un droit de regard. Hier, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté le projet devant la Commission. En présence de Slimane Chenine, président de l'APN et le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Belkacem Zeghmati, le Premier ministre a affirmé que le projet de révision

de la Constitution constituait l'un des principaux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour l'édification de l'Algérie nouvelle. Djerad a rappelé que l'amendement constitutionnel figurait en tête des promesses électorales faites par le Président Tebboune. "Des engagements sincères qu'il a commencé à concrétiser sur le terrain selon une vision stratégique claire et un calendrier défini qui exigent de nous tous de faire preuve de réalisme et de se focaliser sur les questions cruciales de la Nation inhérentes aux fondements pérennes de l'Etat".

Pour M. Djerad, l'amendement constitutionnel se veut "une étape très importante, voire charnière dans la vie politique de notre pays, d'autant qu'il favorise une véritable séparation des pouvoirs et renforce la relation entre le Gouvernement et le Parlement et partant permet de concrétiser les engagements pris pour l'édification de la nouvelle République". A l'issue de cette présentation, les membres de la Commission procéderont au débat

de ce texte qui se poursuivra ce mercredi avant sa soumission, jeudi prochain, au vote des députés lors d'une séance plénière. Lors de cette séance, il sera procédé à la présentation du projet portant révision de la Constitution par le représentant du gouvernement ainsi que du rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'APN, avant de procéder au vote des élus, soit la dernière étape avant de le soumettre au référendum.

Abir N.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Abdelaziz Belkhadem chez le Président

Le président Tebboune reçoit l'ancien chef du gouvernement Abdelaziz Belkhadem. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu hier matin l'ancien chef du gouvernement, M. Abdelaziz Belkhadem, indique un communiqué de la présidence de la République. Cette rencontre constitue l'une des rares apparitions de l'ancien ministre d'Etat de Abdelaziz Bouteflika depuis son bannissement de la vie politique par ce dernier en 2014. A cette date, le Président déchu a surpris tout le monde d'une décision, qui reste à ce jour énigmatique, selon laquelle Abdelaziz Belkhadem, pourtant l'un de

ses plus proches serviteurs depuis près de 15 ans, se voit non seulement limogé de son poste de représentant personnel du Président, mais aussi interdit de toutes activités au sein des structures de l'Etat, et, cerise sur le gâteau, chassé de son propre parti dont il était secrétaire général. La rumeur a, ensuite, longtemps circulé que Belkhadem était surpris en train de compléter, avec une certaine opposition contre le président lui-même. Ni l'ancien Président, ni son entourage, encore moins Belkhadem ne se sont exprimés... et l'énigme demeure. En 2018, Belkhadem, le vieux routier de la politique ver-

sion FLN a, disait-on, entamé son retour avec son apparition à une réunion du comité central du parti. Le destin voulait que les événements ont bouclé beaucoup d'agendas. Et l'ancien collaborateur de Bouteflika disparaît, une deuxième fois de la scène pour réapparaître, cette fois-ci, à la présidence de République à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune. Il est normal que cette rencontre enclenche une nouvelle série de spéculations sur la nouvelle mission qui sera confiée par le nouveau président à l'ancien président de l'Assemblée nationale... Affaire à suivre

Hamma Sadek

RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Signature d'un protocole sanitaire

Un protocole sanitaire pour le référendum sur la révision constitutionnelle, prévu le 1er novembre prochain, a été signé hier à Alger, en vue de prévenir contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19). Ce protocole a été signé par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid en présence du ministre délégué auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, chargé de la Réforme hospitalière, Small Mesbah et du président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari, outre les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau Coronavirus. A cette occasion, M. Charfi a mis l'accent sur l'importance du rendez-vous de révision constitutionnelle qui s'inscrit, a-t-il dit, "dans le cadre de la

dynamique de changement et d'accroissement de l'espoir pour l'édification de l'Algérie nouvelle", mettant en exergue "les pas franchis par le pays, en dépit de la pandémie de Covid-19 ayant entravé la poursuite des projets". Pour le président de l'ANIE, la révision de la Constitution n'est pas chose facile, au vu de son contenu civilisationnel dans l'édification des institutions de l'Algérie", valorisant, par la même, la signature de ce protocole sanitaire qui "régira la gestion et l'organisation du référendum sur le projet de révision constitutionnelle, prévu le 1er novembre prochain". Ce protocole est à même de réaliser "la complémentarité et la coordination" entre l'ANIE et les institutions de l'Etat", en sus de la garantie de la sécurité de l'organisation du référendum. Par ailleurs, il a assuré que toutes les conditions "sont réunies pour permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral lors de ce rendez-vous qui constitue, a-t-il estimé, "la clé pour l'avenir dans l'édification de

l'Algérie nouvelle". De son côté, le ministre de la Santé a estimé que "la conjonction électorale que traverse l'Algérie qui verra bientôt la pose d'un nouveau jalon qui définira les perspectives futures, à travers une nouvelle Constitution instaurant un Etat fort au service du citoyen". Il a rappelé le suivi et la garantie de toutes les facilitations permettant la prise en charge et l'organisation du référendum dans les meilleures conditions, d'autant que le protocole proposé par l'ANIE "a été approuvé par le Conseil scientifique placé sous la tutelle du ministère de la Santé". Il a affirmé que son département mobilisera "tous les moyens nécessaires et l'appui matériel pour la réussite de ce rendez-vous", appelant le personnel de la santé à coordonner avec les services concernés en prévision de ce référendum. Le membre de l'ANIE, Louz Souria a présenté un exposé détaillé sur toutes les étapes du déroulement du référendum.

APS

Brèves

ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE

L'Algérie a demandé un report de la Zone de libre-échange

L'Algérie a demandé "oralement" à l'Union européenne de reporter l'achèvement de la zone de libre-échange entre les deux régions, initialement prévue le 1er septembre, a indiqué lundi un porte-parole de la Commission à l'AFP. "Nous avons été informés oralement de la demande algérienne de report de l'achèvement de la zone de libre-échange entre l'UE et l'Algérie", a affirmé ce porte-parole, qui précise que la Commission "n'a pas encore reçu de demande formelle". L'accord d'association entre Bruxelles et Alger, entré en vigueur au 1er septembre 2005, projetait d'ouvrir leurs marchés respectifs au sein d'une zone de libre-échange (ZLE). Il prévoyait pour cela une période de transition de douze ans, jusqu'en 2017, afin que l'Algérie élimine progressivement ses droits de douane sur des produits industriels et qu'elle applique une libéralisation sélective de ses produits agricoles. Cette période a, par la suite, été prolongée de trois ans, jusqu'au 1er septembre 2020, pour certains produits comme l'acier, les textiles, les produits électroniques et l'automobile. Mais l'entrée en vigueur de cette ZLE est contestée par les dirigeants politiques, les chefs d'entreprises et des économistes algériens. Alger a demandé à moult reprises au fil des années de renégocier un accord trop défavorable à ses yeux. Selon le porte-parole de la Commission, "les dernières données disponibles confirment que les autorités algériennes n'ont pas démantelé" les derniers droits de douane prévus, "ce qui aurait dû être fait avant le 1er septembre 2020". "Si cela se confirmait, cela constituerait une violation de l'accord", a-t-il ajouté. "Toute révision de l'accord (...) devrait faire l'objet d'une décision mutuelle au sein du Conseil d'association UE-Algérie". L'UE, premier partenaire commercial de l'Algérie, se dit cependant prête à écouter "d'éventuelles propositions algériennes" sur le sujet. L'UE et l'Algérie ont échangé en 2019 pour un peu plus de 33 milliards d'euros de biens et de services, légèrement au bénéfice des Européens (+612 millions d'euros).

AFP

WILAYA D'ORAN

L'ancien directeur de l'agence foncière condamné à 7 ans de prison ferme

Le tribunal correctionnel de la cité Djamel d'Oran a condamné hier Mohamed Mebarki, ancien directeur de wilaya de l'agence foncière, à sept (7) ans de prison ferme et à verser cinq (5) millions de dinars de dommages et intérêts à l'agence foncière. Pour sa part, l'ex-directrice de la conservation foncière de la commune d'Es-Sénia, co-accusée dans cette affaire, a écopé d'une peine de 2 années de prison ferme. Le 26 août dernier, à l'issue du procès, renvoyé à quatre reprises en raison de l'absence de plusieurs témoins, le procureur de la République près le tribunal correctionnel d'Oran a requis une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre des deux accusés pour "dilatation du foncier", notamment "la vente de nombreux terrains au dinar symbolique", ainsi que la saisie de leurs biens. Mohamed Mebarki avait été arrêté en août 2019, alors qu'il tentait de fuir clandestinement le pays par voie maritime. Le principal inculpé ainsi que les autres mis en cause sont accusés de corruption et de dilatation du foncier dans la daïra de Bir El-Djir et dans la commune d'Es-Sénia, des lots cédés à des prix en-deçà de leur véritable valeur, voire au dinar symbolique à certains anciens responsables. Une trentaine de hauts cadres et d'ex-responsables à la wilaya d'Oran, ainsi que des hommes d'affaires ont été entendus par le juge d'instruction de la 9e chambre près le tribunal de la cité Djamel. Cette affaire a éclaté suite à des informations portant sur les agissements illicites de l'ex-directeur de l'agence foncière, dénoncé par un des employés, ce qui a conduit le parquet d'Oran à ouvrir une enquête. Suite aux investigations, il a été déterminé, a-t-on indiqué, que les 15 lots de terrain vendus étaient destinés à la construction de projets d'utilité publique, ainsi que 12 autres lots se trouvant à Es-Sénia vendus aussi à des prix dérisoires.

R.N

Brèves

JIJEL

100 interventions enregistrées par les services de la Protection civile

Les services de la Protection civile de Jijel ont effectué 96 interventions après les fortes pluies orageuses, qui ont localement dépassé les 54 mm, a indiqué la chargée de communication de ce corps constitué. Les services opérationnels de la protection civile ont effectué à 96 interventions, dont 11 pour le pompage de l'eau et le curage des avaloirs dans cinq communes de la wilaya, où 50 mm de pluie sont tombés en moins de 40 minutes, a précisé à l'APS la capitaine Ahlem Boumala. Les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour porter secours à un automobiliste resté bloqué dans son véhicule suite à la montée des eaux dans la rue Rouibeh Hocine au centre-ville de Jijel, ainsi qu'à une personne aux besoins spécifiques, dont la maison située à la rue Ben Achour a été inondée par la pluie. Par ailleurs, les pompiers ont déblayé de nombreux arbres arrachés par le vent et qui ont bloqué la circulation sur la RN43, a-t-on signalé.

R.N

BATNA

Perturbation de la circulation et inondations de plusieurs maisons

De fortes pluies orageuses se sont abattues dans la nuit de lundi à mardi sur la wilaya de Batna, causant des inondations dans plusieurs maisons et la fermeture de plusieurs axes routiers, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour pomper l'eau des nombreuses maisons inondées dans les communes d'Ain Djasser, Ain Yagout, Ain Touta et au chef-lieu de wilaya, a indiqué le chargé de communication de la Protection civile, le lieutenant Zohier Nekkâ. Il a également été procédé au curage des avaloirs bouchés du centre-ville de Batna et de la route de Tazout et du contournement Est de Batna pour faciliter le trafic routier, a-t-il ajouté. Les équipes des sapeurs-pompiers se sont aussi déployées pour drainer les RN 77 à l'entrée du nouveau pôle urbain Hamia 3 et venir en aide aux automobilistes bloqués à cet endroit, selon la même source. A titre préventif, la Protection civile avait précédemment constitué une équipe mobile, qui se déplace à la première goutte de pluie aux endroits qualifiés de "points noirs" dans toute la wilaya de Batna, a-t-on signalé.

R.N

INTEMPÉRIES

Plusieurs quartiers inondés à Alger

Comme à chaque fois, l'arrivée des premières pluies ont provoqué une débânde inextricable dans plusieurs quartiers de la Capitale.



Les averses abattues dans la nuit de lundi à mardi sur Alger et ses environs ont paralysé la circulation pendant plusieurs heures causant des perturbations et des retards. Sur l'autoroute menant à l'entrée de la capitale, des bouchons se sont observés dans la matinée. Le tramway a annoncé, tôt le matin des perturbations. Des maisons, des tunnels et des magasins ont été envahis par les eaux. Les habitants de la capitale se sont retrouvés, dans la matinée de cette journée, face à un spectacle désolant fait de routes barrées et jonchées de boue et de débris. Certains automobilistes se sont retrouvés bloqués à cause de la montée des eaux et d'énormes embou-

teillages se sont formés. Les communes de la capitale les plus impactées sont notamment, Hussein Dey, Ruisseaux, Belouzdad, Bir Mourad Raïs, Hydra, Ben Aknoun, Djasr Kasentina et Oued Romane, Bir Khadem, Garidi, Ain Naaja. La Nationale des Ressources Hydrauliques (NRH) a enregistré, en 24 heures, une pluviométrie de 78 millimètres au niveau de la station de Bir Mourad Raïs et a atteint les 85 millimètres au niveau de celle de Baraki, il "s'agit là de niveau exceptionnels engendrés par les changements climatiques qui touchent de plein fouet notre pays". Le ministre des ressources en eau,

M.Berraki Arezki, s'est rendu hier, à Oued Kniss (Kouba) ou un important collecteur d'assainissement a été endommagé pour inspecter les travaux de réparation et de sécurité entamés par l'entreprise Cosider, a indiqué un communiqué du ministère. Selon la même source, le collecteur, qui date de l'époque coloniale, a subi un affaissement sur son côté droit, provoquant ainsi un cratère de 4 mètres de profondeur. Celui-ci a été causé par d'importantes infiltrations d'eaux pluviales, suite aux pluies torrentielles qu'a connu la capitale la nuit du 7 au 8 septembre en cours.

Synthèse : Aziz.T

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCOSCRPTION ADMINISTRATIVE DE BAB EL OUED
COMMUNE DE BAB EL OUED
N°: 2346 /2020 BAB EL OUED N° 2020-0331
AVIS N° 09/2020
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BAB EL OUED
INFORME SES ADMINISTRÉS QU'IL SERA PROCÉDÉ À UNE ENQUÊTE PUBLIQUE
COMMOUE ENCOMMOUE CONCERNANT LA CREATION D'UNE ACTIVITE
COMMERCIALE A USAGE DE:
FAST FOOD
AU PROFIT DE MONSIEUR : LAOUTI KARIM
SITUE 17, 25 RUE OMAR BEN ALI BAB EL OUED
MONSIEUR : LANNABI SAÏB EST DESIGNÉ EN QUALITE DE COMMISSAIRE
ENQUÊTEUR POUR RECEVOIR DURANT TOUTE LA DUREE DE L'ENQUÊTE DE
09H00 A 17H00 LES DECLARATIONS ET OBSERVATIONS DES RIVERAINS AU
COMMERCER SUR LES AVANTAGES ET INCONVENIENTS DE L'ACTIVITE DONT IL
S'AGIT.
Le Président
De l'Assemblée Populaire Communale
De Bab El Oued

PROTECTION CIVILE

Interventions pour rouvrir les routes et tunnels inondés

Les services de la Protection civile ont poursuivi hier les opérations d'intervention pour la réouverture des routes coupées et tunnels inondés par les eaux de pluie, suite aux intempéries enregistrées durant les dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris mardi auprès du chargé de communication à la Protection civile, le lieutenant Khaled Benkhalfallah. Les équipes de la Protection

civile sont encore mobilisées au niveau de 10 points situés au niveau des communes de Sidi M'hamed, Bir Mourad Raïs, Gué de Constantine, Chéraga et Hussein Dey pour rouvrir les routes et tunnels inondés par les fortes précipitations enregistrées la nuit de lundi à mardi à Alger, causant une congestion routière au niveau de plusieurs voies, a précisé M. Benkhalfallah. A Alger, les mêmes services n'ont enregistré, jusqu'à pré-

sent, aucune perte humaine, ni de dégâts matériels importants, en particulier au niveau des communes abritant d'anciennes bâtisses, a-t-il ajouté.

Le corps d'un enfant emporté par les eaux d'un oued repêché à Mila

A Mila, les services de la Protection civile ont repêché le corps sans vie d'un enfant âgé de 8 ans emporté par les eaux

de l'oued Oum Cherak, lequel a été transféré à la morgue de l'hôpital de Ferdjoua. A Oum El Bouaghi, trois personnes à bord d'un camion bloqué par les eaux dans un tunnel à l'entrée de la ville ont été secourus. A Batna, trois véhicules inondés par l'eau de pluie ont été extraits, selon un communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

R.N

EXPLOITATION DE L'OR

Le cahier des charges au journal officiel

Le cahier des charges relatif aux conditions et aux modalités d'exploitation minière artisanale de l'or vient d'être publié dans le dernier numéro du journal officiel.



Dorénavant, l'exploitation minière artisanale de l'or ne peut être effectuée qu'en vertu d'un permis d'exploitation minière artisanale délivré par l'agence nationale des activités minières, conformément aux procédures réglementaires en vigueur.

Le demandeur d'un permis d'exploitation minière artisanale, désirant exercer l'activité d'exploitation minière artisanale de l'or, peut introduire son dossier de demande de permis minier pour l'exploitation minière artisanale, auprès de l'antenne régionale, territorialement compétente, de l'agence nationale des activités minières, pour instruction, conformément aux procédures réglementaires en vigueur. Les demandes de

permis d'exploitation minière artisanale de l'or sont enregistrées dans un registre, mis en place par l'agence nationale des activités minières, coté et paraphé.

Aussi, le permis d'exploitation minière artisanale est délivré après paiement du droit d'établissement d'acte, pour une durée qui ne peut excéder cinq (5) ans avec possibilité de renouvellements successifs, chacune de durée inférieure ou égale à deux (2) ans. La valorisation du minerai d'or, des paillettes d'or, de l'or natif extrait, enlevé ou récupéré ne couvre que les opérations de transformation physique (concassage et broyage) pour réduire, au maximum, le volume de stériles et de gangues. Le titulaire du permis d'exploitation minière artisanale

de l'or est tenu de s'interdire de toute autre opération d'enrichissement.

Selon la loi, le titulaire du permis d'exploitation minière artisanale de l'or doit consigner tous les volumes du minerai d'or, des paillettes d'or, de l'or natif et du stérile extraits, enlevés ou récupérés, chaque jour dans un registre, qu'il met en place à cet effet, coté et paraphé par l'agence nationale des activités minières. Le titulaire du permis d'exploitation minière artisanale de l'or doit consigner, à la fin de chaque semaine, de 5 à 7 jours ouvrables, tous les volumes extraits, enlevés ou récupérés (minerai d'or, paillettes d'or, or natif et stérile), selon le tableau joint au présent cahier des charges.

R.E

PÉTROLE

Le Brent à 41,4 dollars, au plus bas depuis fin juin

Les prix du pétrole poursuivaient leur baisse mardi, atteignant de nouveaux plus bas en plus de deux mois, pénalisés par les craintes sur le niveau de la demande d'or noir. Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 41,41 dollars à Londres, en baisse de 1,45% par rapport à la clôture de lundi, intervenue plus tôt que d'habitude en raison d'un jour férié aux Etats-Unis.

A New York, le baril américain de WTI pour octobre perdait 3,52% à 38,38 dollars. Vers 08H45 GMT, le Brent et le WTI sont respectivement descendus jusqu'à 41,21 dollars et

38,18 dollars, des niveaux plus vus depuis fin juin. Cette baisse "est attribuable d'abord et surtout aux inquiétudes sur la demande", a estimé Eugen Weinberg, analyste... Il relève notamment que les déplacements en voiture pendant la saison estivale ont été moins élevés que d'ordinaire, à cause de la crise sanitaire, ce qui a pesé sur la consommation d'essence. Selon M. Weinberg, les réserves actuelles de pétrole sont tellement pléthoriques que le marché va avoir du mal à absorber le relâchement progressif de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses alliés (Opep+), qui restreignent leur production depuis plusieurs

mois dans le but de faire remonter les prix. En outre, ajoute Tamas Varga, analyste, le principal facteur de la baisse observée lundi, est qui continue de peser sur les cours, "a été la publication des prix de vente officiels de l'Arabie saoudite pour octobre". Le royaume a en effet révélé une baisse de ses prix à l'égard de ses clients, et notamment vers l'Asie, son principal débouché. "De plus, les attentes concernant l'achat par la Chine de beaucoup moins de pétrole dans les prochains mois sont un autre élément perturbateur", a renchéri Carlo Alberto De Casa, analyste.

R.E

CHINE

Plus forte hausse des ventes automobiles depuis 2018

Les ventes de voitures particulières en Chine ont enregistré en août une hausse de 8,8% sur un an, la plus forte depuis mai 2018, a annoncé hier une fédération professionnelle.

Un total de 1,73 million d'unités ont été vendues le mois dernier, a indiqué la Fédération chinoise des constructeurs de voitures individuelles (CPCA) dans un communiqué.

Sur un mois, les ventes progressent de 6,5%, ce qui confirme une reprise sur le premier mar-

ché automobile mondial, après un début d'année perturbé par la crise du nouveau coronavirus. Le mois d'août a été marqué par une hausse importante des ventes de véhicules haut de gamme (+32% sur un an et +3% sur un mois), a relevé la CPCA. Le secteur automobile a été particulièrement touché en Chine par l'épidémie de Covid-19. Les ventes de voitures avaient chuté de près de 80% sur un an au plus fort des contaminations en février, quand les Chinois restaient chez eux par peur du

virus. Le marché avait ensuite retrouvé de la vigueur à mesure que l'épidémie reflétait. Les ventes de voitures étaient même reparties à la hausse pour la première fois depuis le début de l'année en mai (+1,9% sur un an). Le niveau des ventes reste toutefois bien inférieur à celui de l'an dernier. Sur les huit premiers mois de l'année cumulée, le chiffre est en repli de 15,2% sur un an, selon la CPCA. L'automobile est un secteur crucial

pour l'économie du géant asiatique et l'un des premiers à avoir bénéficié de mesures de soutien de l'Etat.

La Chine est devenue ces dernières années le plus grand marché automobile du monde. Mais, pour la première fois depuis les années 1990, les ventes annuelles d'automobiles sont en repli depuis 2018, sur fond de ralentissement économique généralisé et de tensions commerciales avec les Etats-Unis.

R.E

Brèves

AFRIQUE DU SUD

L'économie s'effondre de 51% au 2ème trimestre

L'économie sud-africaine, la plus industrialisée d'Afrique, s'est effondrée de 51% entre avril et juin, en pleine pandémie de Covid-19, a annoncé hier l'agence de statistiques du pays (StatsSA).

Ce recul sans précédent du PIB était anticipé en raison du strict confinement imposé dans le pays à partir du 27 mars afin de freiner la propagation du nouveau coronavirus, en limitant les déplacements de la population, mais au détriment de la plupart des activités économiques. Le plongeon du PIB est en grande partie imputé au fort recul des secteurs de la construction, de l'industrie manufacturière et de l'exploitation minière accusant une baisse d'activité de plus de 70%. Neuf des dix secteurs principaux économiques du pays se sont contractés, selon StatsSA.

L'économie sud-africaine était déjà en récession - sa deuxième en deux ans - lorsque l'épidémie s'est déclarée dans le pays. L'économie avait reculé de 2% au premier trimestre de cette année. Le plongeon du deuxième trimestre "éclipse le ralentissement de 6,1% enregistré sur un an au premier trimestre 2009 lors de la crise financière mondiale", a ajouté l'agence.

R.E

SECTEUR MONDIAL DE L'ASSURANCE

Un coût de 50 mds USD à fin juin

La crise déclenchée par l'épidémie de Covid-19 a coûté à fin juin entre 35 et 50 milliards de dollars au secteur mondial de l'assurance et la réassurance, selon une estimation fournie hier par l'agence de notation S&P Global Ratings.

Selon l'agence de notation, les lignes d'activités d'assurance les plus affectées par la crise du Covid-19 sont l'annulation d'événements, l'assurance de prêts immobilier, l'assurance-crédit (couvrant les entreprises sur les risques d'impayés de leurs clients) et, dans une moindre mesure, l'interruption d'activité commerciale et le secteur de l'aviation. En revanche, l'assurance automobile et les assurances couvrant les risques de décès devraient rester peu sensibles aux effets de l'épidémie.

Le coût de cette crise pour les vingt premiers réassureurs mondiaux, dont l'activité consiste à assurer les assureurs, a lui été de 12 milliards de dollars à fin juin, soit environ 30% de la facture totale pour l'ensemble du secteur de l'assurance, a développé Marc-Philippe Juilliard, directeur chez S&P Global Ratings lors d'une téléconférence. Sur ce total de 12 milliards, "seul un milliard est relatif au risque de décès". "La crise actuelle va coûter cher au secteur de la réassurance", a assuré ce spécialiste.

D'autant que le secteur s'est vu assigner en mai dernier une perspective d'évolution négative par l'agence de notation, essentiellement en raison de la baisse attendue de sa rentabilité et de ses performances opérationnelles. Ce qui signifie "qu'un certain nombre de notes (de réassureurs) pourraient être affectées négativement au cours de 12 prochains mois", a-t-il expliqué. Pour l'heure, près de 20% des notes attribuées aux réassureurs sont désormais sous perspective négative.

Après la publication des résultats semestriels, "les pertes cumulées enregistrées par les vingt plus grands réassureurs se montent environ à 20 milliards de dollars, ce qui est tout sauf un chiffre négligeable", a relevé M. Juilliard.

R.E



MÉDÉA

Le transport intercommunal reprendra "bientôt" "sous certaines conditions"

Le transport intercommunal, interrompu temporairement dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19, reprendra "bientôt" et "sous certaines conditions", a déclaré, dimanche, le wali de Médéa.

Les transporteurs opérant sur les lignes intérieures du territoire de la wilaya de Médéa seront "autorisés", dès les tous

prochains jours, à "reprendre leur activité, mais doivent impérativement respecter les mesures sanitaires recommandées en matière de prévention contre la propagation du coronavirus, a indiqué Abass Badaoui, en marge d'une réunion consacrée aux préparatifs des examens du BAC et du BEM, a-t-on signalé. Des instructions ont été données, dans ce sens, aux responsables de la di-

rection locale du transport, afin de préparer la reprise des dessertes entre les communes, de sorte à ce que toutes les dispositions soient prises pour protéger les usagers et éviter les risques de propagation de la Covid-19 parmi cette catégorie ou leurs proches, a-t-on ajouté. La reprise annoncée est "limitée", selon les services de la wilaya, du dimanche au jeudi, l'interdiction de circulation

pour le transport en commun, durant le vendredi et le samedi, restera en vigueur, précisant que le but de la reprise des dessertes, pendant les 5 jours de la semaine, est de faciliter les déplacements des citoyens, notamment les travailleurs, les aux candidats aux épreuves du BAC et du BEM et les étudiants qui s'apprentent à rejoindre prochainement les bancs de l'université.

Brèves

SÛRETÉ D'ALGER
Démantèlement
d'une bande de
malfaiteurs activant
sur les réseaux
sociaux

La brigade criminelle de la circonscription centre de la Police judiciaire relevant de la Sûreté d'Alger a démantelé une bande de malfaiteurs et arrêté deux mis en cause, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services. Ce groupe, «se servait des réseaux sociaux pour escroquer ses victimes et les voler sous menace d'armes blanches prohibées», note-t-on de même source. Les éléments de la PJ ont agité sur la base d'informations qui leur sont parvenues de la part d'un citoyen qui avait un rendez-vous avec un individu rencontré sur Facebook, lequel s'adonnait à la vente de la fausse monnaie. La personne en question devait acheter 80 millions de centimes en faux billets, moyennant 15 millions de centimes en vrais billets. Les services de la police judiciaire ont mis sur pied un plan bien ficelé ayant permis l'arrestation du principal suspect en possession d'une arme blanche qu'il comptait utiliser contre la victime pour lui voler son argent. Les investigations ont permis l'arrestation d'un complice également en possession d'une arme blanche et d'une quantité de drogue de 2 grammes. Après parachèvement des procédures légales, les deux mis en cause ont été présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent, lequel a ordonné leur placement en détention provisoire, a conclu le communiqué.

SAÏDA
Vers l'aménagement
de plus de 20 écoles
primaires

Quelque 20 écoles primaires de la wilaya de Saïda feront, prochainement, l'objet de travaux de rénovation et d'aménagement, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Les travaux de rénovation, pris en charge par la Direction des équipements publics, porteront sur la réparation des plafonds, la peinture des classes, la réparation des appareils de chauffage et l'agrandissement de quelques cantines scolaires, indique la même source. Une enveloppe budgétaire de plus de 120 millions DA a été consacrée à cette opération par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. La même source indique que l'opération, qui sera réalisée en deux mois, permettra d'aménager les établissements scolaires nécessitant des travaux d'entretien et d'aménagement et d'amélioration des conditions de scolarisation des élèves. Pour rappel, huit (8) groupes scolaires de la ville de Saïda ont bénéficié l'année écoulée d'une opération similaire à laquelle une enveloppe financière de 6 millions de DA a été consacrée par la Caisse de Solidarité et de Garantie des Collectivités Locales de Saïda. Le secteur de l'éducation a été également renforcé, la même année, par 17 nouveaux groupes scolaires répartis à travers les communes de Saïda, Sidi Boubekeur, Ouled Brahim et Ain Lahdjar. Le secteur de l'éducation de la wilaya de Saïda compte 181 écoles primaires, selon la Direction locale de l'éducation.

UNIVERSITÉ DE MASCARA

Mise en service d'un appareil
de dépistage du virus corona

L'université "Mustapha Stambouli" de Mascara a été renforcée, lundi, par la mise en service d'un appareil de dépistage du virus corona (covid-19).



L'appareil, d'une valeur de 15 millions DA et acquis grâce aux dons de bienfaiteurs, en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie "Béni Chougrane" de Mascara, a été installé au niveau du laboratoire de l'Institut des sciences de la nature et de la vie, après le succès des tests préliminaires sur le fonctionnement de l'appareil, il y a quelques jours. Selon le recteur de l'université de Mascara, le professeur Samir Bernatata, cet appareil permet d'effectuer 96 analyses toutes les deux heures, réduisant ainsi le temps d'attente des résultats des analyses, qui se faisaient auparavant dans les wilayas d'Oran et Chlef. Selon lui, l'appareil peut être utilisé dans le dépistage d'autres virus épidémiologiques, ainsi que dans les recherches scientifiques par les professeurs et les étudiants, après l'éradication du virus, s'il est décidé de

le garder au niveau des laboratoires de l'université. A cette occasion, un accord-cadre a été conclu entre l'université "Mustapha Stambouli" et la direction locale de la santé et de la population régissant la manière d'utiliser l'appareil de dépistage du virus corona, en plus de la programmation d'un partenariat entre les deux instances dans le domaine de la formation et les stages des étudiants et des professeurs au niveau des établissements de santé, ainsi que la formation du personnel du secteur de la santé dans quelques spécialités disponibles à l'université. Le directeur de la santé et de la population, le Dr. Mohamed Elamri, a indiqué que le nombre de cas du covid-19 pris en charge actuellement au niveau des hôpitaux de la wilaya a été réduit à 14 malades seulement,

dispatché sur l'hôpital "Issad Khaled" de Mascara et les hôpitaux de Tighenif et Sig. Il a ajouté qu'il n'y a aucun malade au niveau des hôpitaux de Mohammadia et Ghriess, et le personnel des hôpitaux prenant en charge les cas de virus corona s'est réduit de 60 à 5% actuellement. De son côté, le président de la Chambre de commerce et d'industrie "Béni Chougrane" de Mascara, Miloud Kouchache, a indiqué que les donateurs et les opérateurs économiques ont participé, auparavant, dans des opérations de solidarité à l'intérieur et à l'extérieur de la wilaya pour réduire la propagation du virus corona. Ils ont également pris en charge les réparations urgentes au niveau de quelques ailes de l'hôpital "Issad Khaled" et comptent, actuellement, acquérir un appareil de radiographie pour les malades atteints du cancer.

MASCARA
Relogement bientôt de 300 familles

Quelque 300 familles demeurant dans des habitations précaires dans les communes de Mascara et de Mohammadia seront relogées la semaine prochaine, a annoncé lundi le wali de Mascara Abdelkhalék Sayouda. Le chef de l'exécutif a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge du coup d'envoi de l'examen du BEM, que les services de la wilaya ont programmé le relogement, la semaine prochaine, de 80 familles de la commune de Mascara et 220 autres de la commune de Mohammadia. Elles bénéficieront de logements publics locatifs dotés de toutes les commodités. Les comités chargés de l'opération d'attribution des logements publics locatifs des daïras de la wilaya de Mascara œuvrent à finaliser les préparatifs de la distribution des quotas disponibles dans les plus brefs délais, tout en respectant les conditions juridiques et équitables dans le choix



des bénéficiaires, a souligné M. Seyouda. D'autre part, le wali de Mascara s'est félicité du succès des mesures de prévention prises par les autorités publiques au niveau de la wilaya pour enrayer la propagation de l'épidémie du virus co-

rona, réduisant ainsi, jusqu'à la soirée de dimanche, le nombre de malades traités au niveau des hôpitaux à 14 malades seulement. Cette amélioration de la situation a permis à tous les intervenants dans le domaine de la lutte contre Covid-19 de travailler avec plus

d'aisance, notamment les travailleurs du secteur de la santé. Le wali de Mascara a également salué le grand respect du protocole de santé spécialement mis en place à l'occasion du déroulement des épreuves de l'examen du BEM.

MOSTAGANEM

Production de près de 7 millions de quintaux de légumes de saison

La wilaya de Mostaganem a enregistré, cette année, une production de près de 7 millions de quintaux de différents légumes de saison, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).



La chef de service de l'organisation de la production et du soutien technique, Mme. Aouicha Bouras, a indiqué à l'APS que "la production de cette année de légumes de saison a atteint, fin août dernier, 6 millions et 841.000 quintaux (qx), après la récolte de 22.700 hectares des superficies globales plantées consacrées à ces produits agricoles". Selon Mme Bouras, cette saison a vu la production de 4,1 millions de qx de pomme de terre

de saison (de consommation et semence), 440.000 qx de tomates, 550.000 qx de melon rouge et 370.000 qx d'oignons secs et verts. En outre, la production des deux variétés de poivrons a dépassé les 270.000 qx et le melon a atteint les 200.000 qx, ainsi que 180.000 qx de courgettes, 150.000 qx des différentes variétés d'aubergines, plus de 500.000 qx d'ail, de betteraves, de carottes, de navets, d'haricots verts, de petits pois, d'artichauts et de laitues, entre

autres produits agricoles. Cette production positive, eu égard à la situation exceptionnelle que la saison a connu, notamment en ce qui concerne les mesures de confinement, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du covid-19, a dépassé les 635.000 qx, ainsi que 293.000 qx de légumes primeurs irrigués et non irrigués, en attendant la campagne de plantation des légumes d'arrière saison, selon Mme Bouras. La récolte des différentes variétés

de légumes représente plus de 70% de la production agricole végétale de la wilaya de Mostaganem, selon le bilan de la saison écoulée (2018/2019), grâce aux efforts des producteurs et des services agricoles, qui ont participé, durant le dernier quinquennat, au développement de cette filière vitale à environ 30%, soutenue par le développement de la production des pommes de terre avec plus de 1,5 million de qx supplémentaires, indique-t-on.

ORAN

18000 tonnes de rond à béton exportées vers le Canada

Une cargaison de 18.000 tonnes de rond à béton, issue du Complexe Tosyali de Béthioua (Oran), a été exportée, lundi, vers le Canada, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cette entreprise. La cargaison, cinquième du genre pour l'année en cours, a été expédiée ce lundi à partir du port de Mostaganem en direction du port d'Oshawa au Canada, a-t-on précisé de même source. L'usine Tosyali a exporté, durant l'exercice en cours du rond à béton vers la Grande-Bretagne (3.050 tonnes), le Canada (18.000 T) et les Etats-Unis (10.000 T), tandis que quelque 3.000 tonnes de tubes en acier ont été expédiées vers l'Angola, a-t-on rappelé. Les responsables du Complexe de Béthioua tablent sur l'exportation, avant la fin de l'année en cours, de 180.000 tonnes de différents types d'acier d'une valeur globale de 85 millions de dollars, a-t-on signalé de même source. Pour l'année 2021, l'entreprise cible l'exportation de 500.000 tonnes de différents types de produits d'une valeur d'environ 250 millions de dollars, et ce, à la faveur des mesures incitatives offertes par l'Etat aux investisseurs et opérateurs économiques, a-t-on indiqué.

BORD OMAR IDRIS (ILLIZI)

Mise en service d'une nouvelle station de télédiffusion

Une nouvelle station de télédiffusion (TDA) vient d'être mise en service dans la commune de Bordj Omar Idriss (720 km Nord d'Illizi), dans le but d'améliorer qualitativement l'émission et la réception télévisuelle, a-t-on appris lundi auprès de la Direction régionale Sud-est de TDA. La nouvelle station, entrant dans le sillage du développement des nouvelles technologies dans la région, permettra à la population de Bordj Omar Idriss et des régions limitrophes la réception qualitative d'un bouquet de chaînes de la télévision publique, à travers le passage du support analogique au numérique. Inscrite au titre de la stratégie de l'entreprise visant la numérisation des supports, cette nouvelle installation d'une capacité de 200 watts sera suivie prochainement d'opérations similaires au profit d'autres zones d'ombre, a expliqué le directeur régional de TDA, Amar Boudraâ. La wilaya d'Illizi dispose de quatre (4) stations de TDA, en plus de cette dernière nouvellement lancée à Bordj Omar Idriss, offrant ainsi un champ de couverture télévisuelle de 80% de la wilaya d'Illizi, a-t-il fait savoir.

CONSTANTINE (MORT DU CHAHID ZIGHOUD YUCEF)

Diverses activités lancées pour commémorer le 64e anniversaire

Le coup d'envoi des activités de commémoration du 64e anniversaire de la mort du chahid Zighoud Youcef, commandant de la Wilaya II historique a été donné lundi dans la wilaya de Constantine. Le président de la fondation chahid Zighoud Youcef, Ahcen Tlilani, a indiqué à l'APS qu'un riche programme comportant diverses activités a été élaboré dans le cadre de la commémoration du 64e anniversaire de la mort de ce héros de la Révolution, tombé au champ d'honneur le 23 septembre 1956. Baptisé "Sur les traces du chahid Zighoud Youcef", le programme verra la tenue, deux semaines durant, de conférences sur l'histoire de la guerre de libération nationale, de rencontres et de visites des lieux historiques témoignages de ce parcours révolutionnaire de ce

symbole de la Révolution pour l'indépendance du pays, a-t-il ajouté. Le programme a été lancé depuis la commune de naissance du Chahid, qui porte aujourd'hui son nom, par la tenue d'une conférence sur "La jeunesse du commandant de la Wilaya II historique" animée par l'ancien recteur de l'université des sciences islamiques "Emir Abdelkader" de Constantine, Abdellah Boukhelkhal, et Hamid Bouchoucha de l'université Constantine 3, ainsi que des témoignages des compagnons d'armes du chahid. M. Tlilani qui est également le scénariste du film "Zighoud Youcef" a, par ailleurs, révélé que ces activités se poursuivront dans les wilayas de Batna, Mila, Annaba, Jijel et Béjaïa, avant de s'achever le 23 septembre dans la

wilaya de Skikda avec une conférence qu'il coanimera avec Abdellah Boukhelkhal, en plus d'une visite dans la région de Sidi Mezghiche, au lieudit El-Hamri, où le colonel Zighoud Youcef est tombé en martyr. Le programme de commémoration prévoit aussi des visites de la prison d'Annaba où Zighoud Youcef s'était évadé en compagnie d'Ammar Benaouda et de la région d'Iffri-Ouzellaguen qui a abrité le congrès de la Soummam. Le but des activités qui seront diffusées sur les réseaux sociaux est de "préservier la mémoire nationale" et de "mettre la lumière sur un symbole de la Révolution algérienne dans le Nord-Constantinois, modèle pour les générations montantes", a relevé le président de la fondation chahid Zighoud Youcef.

AHLY DJEDDAH (CHAMPIONNAT SAOUDIEN)

Belaïli placé sur la liste des transferts



Ahly Djeddah (Div.1 saoudienne de football) a décidé de mettre l'ailier international algérien Youcef Belaïli sur le marché des transferts, pour n'avoir pas respecté son contrat professionnel, qui arrivera à terme en 2022, rapporte mardi le quotidien saoudien Al-Iqtisadia.

La décision de la direction saoudienne intervient suite au conflit né avec le joueur, ce dernier a refusé de rallier l'Arabie saoudite pour reprendre les entraînements sous la conduite de l'entraîneur croate Vladan Milojevic.

En compagnie de son coéquipier en équipe nationale Djamel Eddine

Benlameri, qui a résilié son contrat avec Al-Shabab (Div.1 saoudienne) lundi, Belaïli n'était pas au rendez-vous le mercredi 19 août, à l'aéroport international d'Alger, pour son vol de rapatriement. Une attitude qui a irrité les dirigeants des deux clubs saoudiens.

La même source précise qu'aucune offre concrète n'est parvenue au Ahly Djeddah pour le transfert de Belaïli (28 ans), qui avait rejoint le championnat saoudien en 2019 en provenance de l'ES Tunis, pour un contrat de trois saisons.

Le manager général du club saoudien Tarek Kial, a récemment critiqué

Belaïli, soulignant qu'il n'était "pas sérieux" dans son comportement : "le dossier de Belaïli est assez compliqué, le joueur n'est pas sérieux, même l'entraîneur (le Croate Vladan Milojevic, ndlr) m'a dit la même chose. Nous ne voulons pas d'un joueur qui joue avec son nom seulement, mais nous voulons un élément combatif sur le terrain", a-t-il indiqué aux médias locaux. Belaïli et Benlameri, ne devraient pas figurer sur la prochaine liste de l'équipe nationale, appelée à disputer deux matchs amicaux à l'étranger en octobre prochain, dans ce qui sera le grand retour des champions d'Afrique, après onze mois d'inactivité en raison de la pandémie de coronavirus.

Brèves

SUPERCOUPE D'EUROPE

Le Bayern et le Séville FC auront chacun 3 000 billets pour leurs supporters

Le Bayern Munich et Séville FC bénéficieront chacun de 3 000 places pour leurs supporters lors de la Supercoupe d'Europe prévue le 24 septembre au stade Ferenc-Puskás de Budapest, a indiqué lundi l'UEFA.

Le stade Ferenc-Puskás, qui accueillera la rencontre, ne sera rempli qu'à 30 % de sa capacité (38 600 personnes peuvent habituellement y prendre place), a précisé l'UEFA. "Ce match servira de test pour le retour progressif des supporters dans les stades dans le contexte actuel de la pandémie de Covid-19", a ajouté l'instance qui a détaillé une série de mesures qui seront appliquées afin d'avoir accès à l'enceinte (port du masque, prise de température, distance d'1,5 mètre entre tous les sièges occupés...)

Les supporters du Bayern Munich, vainqueur de la Ligue des champions, et du Séville FC, qui a remporté la Ligue Europa, ont jusqu'au 9 septembre pour se procurer leurs tickets dont les prix iront de 30 à 120 euros.

"Dans le cadre de la campagne récente 'Merci', l'UEFA invitera 500 travailleurs essentiels honnêtes du secteur de la santé à assister au match à titre de marque de reconnaissance pour leur travail remarquable depuis le début de la pandémie de Covid-19", a par ailleurs fait savoir la confédération européenne.

R.S

LIGUE DES NATIONS

Le norvégien Haaland en tête des buteurs

Avec lui, la Norvège se met à rêver: à 20 ans, Erling Haaland a magnifiquement inscrit en Irlande du Nord lundi ses 2e et 3e buts internationaux, en trois jours, pour s'installer en tête du classement des buteurs de la Ligue des nations. Demi-volée surpuissante puis frappe enroulée parfaite: l'ardent attaquant de Dortmund a offert une masterclass aux Nord-Irlandais, après avoir marqué contre l'Autriche vendredi. Trois buts en quatre sélections: c'est encore un peu tôt sans doute, mais avec son énorme potentiel, le jeune Haaland pourra un jour réver au record de buts en sélection norvégienne (33 buts de Jorgen Juve). Auteur d'un doublé également, son compatriote Alexander Sorloth pointe à la deuxième place du classement des buteurs, à égalité notamment avec l'Écossais Ryan Christie, buteur en République tchèque (2-1), et Sergio Ramos, défenseur habitué au dépassement de fonction, comme il l'a encore montré avec deux buts contre l'Ukraine dimanche.

Le Français Kylian Mbappé, buteur en Suède samedi (1-0), ne pourra pas rattraper Haaland dans l'imédiat puisqu'il a été testé positif au Covid-19 et sera indisponible mardi contre la Croatie.

R.S

JAVIER TEBAS (PRÉSIDENT DE LA LIGUE ESPAGNOLE DE FOOTBALL)

La Liga aurait survécu sans Messi

Le président de la Ligue espagnole de football, Javier Tebas, a estimé lundi que la Liga aurait survécu sans l'Argentin du FC Barcelone, Lionel Messi, et qu'il ne s'était jamais sérieusement inquiété de l'impact qu'aurait son départ sur le championnat espagnol.



Après avoir tenté de quitter le Barça pendant l'été, le sextuple Ballon d'or s'est finalement résigné à y rester vendredi. Interrogé lundi pour savoir si un possible départ du prodige argentin avait été une préoccupation pour lui, Tebas a répondu:

"Une préoccupation sérieuse, non. Une préoccupation, oui."
"Nous voulons toujours avoir Leo chez nous", a-t-il déclaré. "Je l'ai dit à maintes reprises, c'est le meilleur joueur de l'histoire, et en tant que président de la Liga, j'aimerais qu'il termine sa carrière

dans cette compétition."
"La Liga en tant qu'institution, en tant que marque se doit d'être au-dessus des joueurs et des clubs", a-t-il poursuivi. "Mais nous étions un peu inquiets car après vingt années, on le veut chez nous et pas dans un autre championnat."

D'après Tebas, un départ de Messi n'aurait pas affecté les revenus de la Liga issus des droits de diffusion. "Je ne pense pas, car nous avons déjà vendu 90% des droits pour les quatre prochaines saisons", a-t-il expliqué.

R.S

CHAMPIONNAT ANGLAIS DE FOOTBALL

James Rodriguez s'engage pour 2 ans avec Everton

Le meneur de jeu colombien James Rodriguez s'est engagé pour deux ans avec le club anglais d'Everton où il retrouvera sur le banc Carlo Ancelotti qui l'a dirigé au Real Madrid et au Bayern Munich, ont annoncé les Toffes lundi.

Le contrat contient aussi une option pour une troisième année et, selon la presse anglaise, l'autre club de Liverpool a déboursé 22 millions de livres (25 M EUR) pour s'attacher les services du joueur âgé de 29 ans qui appartenait encore au club madrilène.

Sous les ordres de Carlo Ancelotti, Rodriguez avait connu l'une des saisons les plus prolifiques de sa carrière en 2014/2015, remportant le titre de meilleur milieu de terrain de la Liga avec 13 buts et 13 passes décisives en 29 matches. L'été précédent, il avait terminé

meilleur buteur du Mondial-2014 au Brésil, inscrivant 6 buts en 5 rencontres, avant de s'incliner en quart de finale avec les Cafeteros face au pays organisateur (2-1).

James compte 76 sélections, au cours desquelles il a inscrit 22 buts et délivré 25 passes décisives.

Sacré champion à huit reprises dans quatre pays différents, Rodriguez compte aussi à son palmarès deux Ligues des champions avec le Real (2016, 2017) et une Europa League avec Porto en 2011.

"Je suis vraiment, vraiment heureux d'être dans ce grand club avec une telle histoire (...) Je suis venu ici pour aider l'équipe à gagner et à jouer un beau football, un football divertissant", a expliqué le joueur sur le site internet du club.

"Je suis persuadé qu'avec Carlo et son staff, nous pouvons réussir de grandes choses et l'une des grandes raisons de ma venue est la présence de Carlo Ancelotti", a-t-il confié. "James, comme tout le monde le sait, est un joueur fantastique avec énormément de qualités et une grande capacité à donner des passes décisives pour les attaquants", a relevé Carlo Ancelotti.

Samedi, Everton avait déjà annoncé l'arrivée du milieu de Naples Allan pour trois ans et 28 millions d'euros, bonus compris.

Selon la presse, les Toffees seraient aussi sur le point de faire venir l'ancien joueur du club français de Rennes Abdoulaye Doucoure, relégué en Championship avec Watford l'an dernier.

R.S

TENNIS

Ashleigh Barty renonce à disputer Roland-Garros

La numéro un mondiale de tennis australienne Ashleigh Barty a annoncé mardi qu'elle renonçait à disputer le tournoi de Roland-Garros, qu'elle avait remporté l'an dernier, en raison de la pandémie de coronavirus.

"L'Open de France de l'an dernier a été le tournoi le plus spé-

cial de ma carrière, et ce n'est pas une décision que j'ai prise à la légère", a justifié sur les réseaux sociaux la joueuse de 24 ans, qui a déjà renoncé à l'US Open cette année. "Il y a deux raisons pour ma décision: la première ce sont les risques sanitaires qui existent encore à cause du Covid. La deuxième est ma préparation,

qui n'a pas été idéale alors que mon coach n'a pas pu s'entraîner avec moi à cause de la fermeture des frontières en Australie", a-t-elle ajouté.

"Je souhaite le meilleur aux joueurs et à la Fédération française, et un tournoi plein de succès", a-t-elle poursuivi.

Roland-Garros, exceptionnelle-

ment reprogrammé à l'automne (27 septembre-11 octobre) en raison du Covid-19, doit accueillir un nombre réduit de spectateurs. Les joueurs devront obligatoirement loger dans deux hôtels situés à proximité du lieu du tournoi, qui leur seront réservés en quasi-exclusivité.

R.S

COMITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIF ALGÉRIEN

Meridja dresse le bilan de son intérim



Le président par intérim du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mohamed Meridja, a dressé hier le bilan des activités durant les quatre derniers mois de son intérim à la tête de l'instance olympique ainsi que les moyens mis au profit des athlètes algériens en vue des Jeux olympiques 2020 repoussés à 2021 à Tokyo.

"J'ai discuté avec le ministre de la Jeunesse et des Sports qui est totalement prêt à aider et accompagner les athlètes dans leur processus de préparation en vue des JO-2021 à Tokyo, en étroite collaboration avec les fédérations sportives qui ont traversé une période très difficile après l'arrêt des compétitions en raison de la pandémie de COVID-19", a déclaré Meridja lors d'une conférence de presse animée au siège du COA à Alger. Le président par intérim du COA a passé en revue les activités initiées par l'instance olympique durant les quatre derniers mois, mettant l'accent sur les efforts entrepris en direction des athlètes en prévision du rendez-vous de Tokyo. "Le bureau exécutif a octroyé 106 bourses de préparation dans le cadre du programme de solidarité initié par le Comité international olympique (CIO). L'instance internationale a envoyé une commission d'audit qui a été très

satisfaite du travail accompli par le COA envers les athlètes algériens. Nous sommes prêts à aller le plus loin possible pour aider nos athlètes susceptibles de se qualifier aux Jeux olympiques 2021 ainsi que les Jeux méditerranéens 2022 d'Oran", a précisé Meridja. Toujours pour le compte des activités de l'instance olympique et dans le cadre de l'accompagnement des athlètes en cette période marquée par la pandémie de COVID-19, l'intervenant a annoncé l'octroi de "3000 kits de test PCR d'une valeur de près d'un (01) milliard de centimes au profit des athlètes". Il a également annoncé la signature d'un contrat de partenariat et de sponsoring avec l'hôtel El-Djazair dans le but de faire bénéficier toutes les fédérations sportives des prestations de cette entité hôtelière ainsi que le renouvellement des contrats de sponsoring avec les différents partenaires du COA. "L'instance olympique n'a cessé d'ai-

der les fédérations sportives dans l'élaboration de leurs programmes et nous avons toujours répondu favorablement pour les accompagner. La reprise de la compétition sera très difficile pour les athlètes algériens", a-t-il dit. Après la démission de Mustapha Berraf, entérinée le 12 mai dernier par le bureau exécutif, la présidence par intérim du COA avait été confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja, chargé de la gestion des affaires courantes du COA et de préparer l'assemblée générale électorale (AGE) qui aura lieu samedi prochain au siège du COA à Alger. Le prochain président élu à la tête du COA aura à gérer le reste du mandat olympique qui s'étalera jusqu'après les Jeux Olympiques JO-2021 de Tokyo, avant l'organisation d'élections générales pour élire un nouveau président, selon les dispositions réglementaires en vigueur.

APS

CHAMPIONNAT SAOUDIEN

Benlameri résilie son contrat avec Al-Shabab

Le défenseur international algérien Djamel Benlameri a résilié son contrat à l'amiable avec Al-Shabab, a annoncé lundi le club saoudien de première division sur son compte twitter. "La direction du club d'Al-Shabab a accepté la demande de son joueur algérien Djamel Benlameri de résilier son contrat suite à une correspondance reçue le 1er septembre. Benlameri s'est engagé à payer une indemnité

au club. Al-Shabab a informé la fédération saoudienne ainsi que le joueur de son accord pour la résiliation du contrat", pouvait-on dans le communiqué du club saoudien. Al Shabab a ajouté qu'un second communiqué avec de plus amples informations sur cette affaire sera publié dans les jours à venir. Pour mémoire, la direction d'Al-Shabab avait menacé fin août le défenseur international algérien

Djamel Eddine Benlameri de sanctions, pour avoir brillé par son absence à l'aéroport d'Alger, pour son rapatriement en Arabie saoudite. "Benlameri ne s'est pas présenté à l'aéroport pour son rapatriement à bord d'un vol spécial, après que le club ait reçu toutes les autorisations requises. Le club d'Al-Shabab va appliquer le code disciplinaire contre le joueur, tout en respectant les procédures

réglementaires", avait écrit le club dans un communiqué publié sur son compte Twitter. Benlameri devait effectuer le déplacement avec son coéquipier en équipe nationale et sociétaire du Ahly Djeddah, Youcef Belaïli, qui s'est également absenté mercredi. A l'instar d'Al-Shabab, Al-Ahly Djeddah a menacé le natif d'Oran de sanctions selon le règlement en vigueur.

R.S

Brèves

CHAMPIONNAT DU QATAR (2E JOURNÉE)

Yacine Brahimi homme du match face à Al-Gharafa

L'international algérien, Yacine Brahimi, auteur d'une excellente prestation, a été désigné l'homme du match lors de la victoire de son club Al-Rayyan contre Al-Gharafa (3-1), lundi soir lors de la 2e journée du Championnat en QSL. Le capitaine d'Al-Rayyan a été buteur et passeur contre Al-Gharafa, ou évolue ses deux compatriotes, Sofiane Hanni et Adlène Guedjoura. Le meilleur buteur du championnat qatari de la saison dernière avec 15 buts, a été lundi derrière le second but d'Al-Rayyan. Brahimi, d'une passe de l'extérieur du pied dans la surface de réparation, a permis à Yohan Boli de réussir le doublé. Trois minutes après la réduction du score de Jonathan Kodjia (90') pour Al-Gharafa, le meneur algérien a terminé en apothéose, en inscrivant le but qu'il cherchait, tout au long du match (90+3'). Suite à une action individuelle emmenée depuis le milieu de terrain, Brahimi a mis hors course toute la défense adverse, offrant le premier succès à Al-Rayyan après la nul concédée à domicile, face Al-Sailiya (1-1), lors de la 1re journée. Par contre, Al-Gharafa a enregistré son premier revers de la saison, après la victoire, lors de la précédente journée face au Qatar SC (2-0).

R.S

LIGUE 1/ TRANSFERT

Le gardien de but Salhi, troisième recrue estivale du MCA

Le gardien de but international Abdelkader Salhi, libre de tout engagement, s'est engagé mardi, pour trois ans avec le MC Alger, a annoncé le club vice-champion d'Algérie de football sur sa page officielle Facebook. Salhi (27 ans), qui a résilié son contrat avec la JS Kabylie au terme de la phase aller de la précédente saison, devient la troisième recrue estivale du "Doyen" après le défenseur central Mouad Haddad (ex-JSM Skikda) et le milieu de terrain ivorien Issa Daoudi Diomandé (ex-ES Sétif). Par ailleurs, le MCA a enregistré le départ des joueurs dont les contrats n'ont pas été renouvelés, à l'image de l'attaquant Hicham Nekkache et du milieu offensif Walid Derradji, qui se sont engagés pour deux saisons avec le MC Oran. Le défenseur Abderrahmane Hachoud et le meneur de jeu Abderrahmane Bourdim, également en fin de contrat, devraient prolonger leur bail, sauf revirement de dernière minute. Outre la nécessité de renforcer l'effectif, la direction a promu quelques joueurs de la réserve, d'autant que l'équipe est appelée à jouer sur plusieurs fronts, notamment en Ligue des champions d'Afrique, lors de la saison 2020-2021, coïncidant avec le centième anniversaire de la création du club. La période des transferts d'été s'est ouverte officiellement 5 août dernier et s'étalera jusqu'au 27 octobre. Le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'a pas encore été fixé. Le MCA a bouclé la saison 2019-2020, définitivement suspendue en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), à la 2e place au classement final, établi par la Ligue de football professionnel (LFP), sur la base de la règle d'indice de performance des points récoltés et des matches disputés, décidé par la Fédération algérienne (FAF).

R.S

CAN (TROPHÉE DISPARU)

La CAF prête à aider la fédération égyptienne dans la recherche

La Confédération africaine de football se dit prête à appuyer son homologue égyptienne pour le retour du trophée de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), remporté trois fois de rang par les Pharaons d'Egypte entre 2006 et 2010 et qui a disparu subitement de son armoire, a indiqué l'instance sur son compte twitter. "Nos portes sont ouvertes et l'EFCA peut compter sur notre soutien dans la recherche de ces souvenirs inestimables", déclare la Confédération africaine de football. L'Egypte, vainqueur de trois CAN consécutives entre 2006 et 2010, avait eu l'immense honneur de se voir remettre le trophée "à vie" par la Confédération africaine de football (CAF). Mais ce précieux trophée a disparu. Selon la même source, dans le cadre des préparatifs de son 100e anniversaire qui sera célébré en décembre 2021, l'instance a fouillé toute sa collection afin de créer un musée et pas moyen de mettre la main sur la prestigieuse coupe. "Personne ne sait où est le trophée pour le moment", a commenté l'ancien vice-président de l'EFCA, Ahmed Shobier. La Fédération égyptienne de football (EFA), dirigée par un comité de normalisation, a annoncé l'ouverture d'une enquête concernant la disparition de ce trophée, notamment pour vérifier qu'il n'a pas disparu dans l'incendie criminel qui avait ravagé le siège de l'instance en 2013.

R.S

LIGUE 1 - TRANSFERTS

Meftah (USMA) et Sebbah (MCO) rejoignent le NA Hussein-Dey

Les défenseurs Mohamed Rabie Meftah (USM Alger) et Zine El-Abidine Sebbah (MC Oran), ont officialisé lundi soir leur engagement avec le NA Hussein-Dey, pour un contrat de deux saisons chacun, a appris l'APS auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Meftah (35 ans), en fin de contrat avec l'USM Alger, va connaître le quatrième club de sa carrière après la JS Kabylie (2005-2010), la JSM Béjaïa (2010-2011), et l'USM Alger (2011-2020), idem pour Sebbah (33 ans), qui avait déjà porté les couleurs du MCO, à deux reprises (2007-

2013, 2016-2020), du CS Constantine (2013-2014) et de l'ASM Oran (2014-2016). Le NAHD est considéré comme l'un des clubs les plus actifs du marché des transferts. De jeunes joueurs, issus de différents paliers, et des éléments d'expérience, sont venus rejoindre les "Sang et Or". Le NAHD a confié les rênes de la barre technique à l'entraîneur Nadir Leknaoui, qui s'est engagé pour un contrat d'une saison renouvelable. Relégué avant la suspension de la compétition, le NAHD a été finalement maintenu parmi l'élite, après l'adoption par les membres de l'assemblée

générale de la Fédération algérienne (FAF) du choix qui prévoyait de désigner les lauréats et les promus, tout en annulant la relégation, au terme de la consultation écrite initiée par l'instance fédérale, pour donner suite à l'exercice 2019-2020, définitivement suspendu en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Pour rappel, la période des transferts d'été s'est ouverte mercredi 5 août et s'étalera jusqu'au 27 octobre. La date de la reprise des entraînements et le coup d'envoi de la saison 2020-2021 n'ont pas encore été fixés.

R.S

Brèves

CAMEROUN

Les premières élections régionales prévues en décembre prochain

Les premières élections régionales camerounaises dans l'histoire de ce pays d'Afrique centrale auront lieu le 6 décembre de cette année, selon un décret présidentiel signé et publié lundi. Pour élire les conseils régionaux, les collèges électoraux, composés des conseillers municipaux et des chefs traditionnels, seront convoqués au chef-lieu de chacun des 58 départements que compte le pays, selon le décret. D'après la loi constitutionnelle camerounaise, le conseil régional est l'assemblée délibérante des affaires de la région. Les élections régionales, prévues dans la Constitution depuis de longues années, n'ont pourtant jamais été organisées. Pour beaucoup d'observateurs locaux, les premières régionales devraient permettre d'accélérer la décentralisation, contribuant ainsi à mettre fin à la crise sécessionniste qui sévit depuis 2017 dans les deux régions anglophones du Cameroun, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

MIGRATION

Amnesty dénonce les "tactiques illégales" de Malte

L'ONG de défense des droits de l'Homme Amnesty International a dénoncé mardi le gouvernement maltais, l'accusant de "tactiques illégales" en Méditerranée pour empêcher l'arrivée d'immigrés effectuant la dangereuse traversée depuis l'Afrique du Nord. "Le gouvernement maltais a eu recours à des mesures dangereuses et illégales pour faire face aux arrivées de réfugiés et de migrants en mer", assure Amnesty dans un rapport intitulé "Vagues d'impunité: Les violations par Malte des droits des réfugiés et des migrants en Méditerranée centrale". "Cette tactique comprend l'organisation de retournements illégaux vers la Libye, le détournement de bateaux vers l'Italie plutôt que le sauvetage de personnes en détresse et la détention illégale de centaines de personnes dans des ferries mal équipés au large des eaux maltaises", a déclaré Amnesty. La signature d'un accord entre La Valette et Tripoli fin mai pour empêcher les personnes d'atteindre Malte les a encore plus exposés à un traitement brutal lors de leur retour dans les camps de réfugiés libyens, assure Amnesty dans ce rapport.

CDEAO

Le chef de l'Etat ghanéen élu président

Le chef de l'Etat ghanéen, Nana Akufo-Addo a été élu président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), lors du 57e sommet de l'organisation, tenue lundi à Niamey au Niger. M. Akufo-Addo, qui succède au Président nigérian, Mahamadou Issoufou, a été élu à l'unanimité pour une période d'un an. Remerciant l'Assemblée pour cet honneur, le président Akufo-Addo a assuré qu'il ferait de son mieux pour s'acquitter de ses fonctions. "Malgré les progrès considérables qui ont été accomplis depuis la création de la CEDEAO, je suis pleinement conscient des défis auxquels l'Afrique de l'Ouest est confrontée", a-t-il dit. L'organisation régionale est confrontée, selon lui, à cinq défis, à savoir le terrorisme, la pandémie de la COVID-19, l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine le 1er janvier 2021, la décision sur l'union monétaire au sein de l'espace CEDEAO et la consolidation de la gouvernance démocratique. Il a ainsi exhorté les chefs d'Etat de la sous-région à mettre en œuvre des décisions régionales, telles que le programme de libéralisation du commerce de la CEDEAO et des valeurs communes de gouvernance.

LIBYE

L'Espagne exprime son soutien à un cessez-le-feu



La ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha González Laya, a exprimé lundi le soutien de l'Espagne au gouvernement libyen soutenu par l'ONU et à la mise en œuvre d'un cessez-le-feu en Libye. La ministre espagnole a tenu ces propos au cours d'une rencontre avec Fayez Serraj le Premier ministre du gouvernement libyen soutenu par l'ONU, à Tripoli, la capitale du pays, indique un communiqué publié par le

service de presse du Premier ministre libyen. "Mme Gonzalez Laya a exprimé le soutien de son pays au gouvernement d'union nationale, ainsi qu'à la déclaration du Premier ministre publiée le 21 août et appelant à un cessez-le-feu, à la démilitarisation de la ville de Syrte, du district de Jufra et du croissant pétrolier, à la reprise des exportations de pétrole et à la tenue d'élections présidentielles et parlementaires en mars", indique le communiqué. "Le Premier ministre lui a donné un bref

aperçu des récents développements en Libye, ainsi que des ingérences et des obstacles auxquels est confronté le processus politique, et qui rendent nécessaire une position internationale ferme", ajoute le document. La réunion a également permis aux deux parties de discuter de la coopération bilatérale dans divers secteurs de l'économie et des services, ainsi que de la mise en route des comités mixtes entre les deux pays, selon le communiqué.

NIGÉRIA

Cinq membre de Boko Haram tués par l'armée

L'armée nigérienne a confirmé lundi avoir tué cinq membres du groupe terroriste Boko Haram lors de la dernière opération contre le groupe dans le nord-est du pays. Dans le même temps, sept personnes précédemment prises en otage par Boko Haram ont également été secourues lors de l'opération qui a eu lieu dimanche dans la ville de Hamdaga Makaranta, située dans la zone du gouvernement local de Gwoza de l'Etat du nord de Borno, a indiqué dans un communiqué le porte-parole de l'armée, John Eneche. Selon le porte-parole, le bombardement de l'emplacement du groupe terroriste

dans la région de Hamdaga Makaranta, dans l'Etat du nord en proie à des troubles, a fait suite à des renseignements crédibles sur les activités des terroristes dans la région. Plusieurs autres membres de Boko Haram blessés par balle se sont échappés, tandis que les troupes de l'armée nigérienne ont continué à nettoyer neuf structures isolées identifiées et des terres agricoles soupçonnées d'appartenir aux criminels dans la région, a-t-il ajouté. Boko Haram tente de créer un Etat islamiste dans le nord-est du Nigeria depuis 2009, étendant ses attaques aux pays du bassin du lac Tchad.

BURKINA FASO

L'armée démantèle une "base terroriste"

L'armée burkinabè a démantelé le 25 août dernier une base terroriste dans le Centre-nord du pays et désactivé plusieurs engins explosifs, selon le rapport hebdomadaire des opérations sur le terrain publié lundi. Le rapport souligne que l'opération de démantèlement a permis de récupérer d'importants moyens roulants et divers matériels. Dans la période du 31 août au 6 septembre 2020, l'armée a mené 10 opérations aériennes, 35 opérations de sécurisation de marchés et lieux de culte, et 249 patrouilles et escortes. Un engin explosif a été découvert et neutralisé le 31 août et un autre le 4 septembre dans la région du nord du pays. Face aux attaques terroristes qui se sont multipliées dans le pays depuis 2015, l'armée burkinabè s'est mobilisée sur le terrain pour repousser l'ennemi.

CLIMAT

Des militants d'Extinction Rébellion manifestent à Varsovie

Des militants d'Extinction Rébellion ont manifesté lundi dans le centre de Varsovie pour demander au gouvernement polonais de prendre des mesures urgentes pour lutter contre la crise climatique. Les manifestants qui ont bloqué une avenue dans le centre de Varsovie, veulent attirer l'attention sur la crise climatique et forcer le gouvernement polonais à agir. Les participants à cette manifestation ont éga-

lement demandé au gouvernement de réduire les émissions de gaz à effet de serre à zéro d'ici 2030 ou même avant. "Des actions audacieuses telles que l'occupation de routes, le blocage des ponts et la perturbation créative du travail des banques qui financent la crise climatique peuvent capter l'attention du gouvernement et des médias et changer la conversation comme la résistance conventionnelle ne l'a pas fait", a écrit Extinc-

tion Rebellion sur sa page Web. Extinction Rebellion est un mouvement d'actions en faveur du climat né à Londres en octobre 2018. Il est désormais implanté dans une soixantaine de pays. L'organisation exige une réduction draconienne des émissions de gaz à effet de serre, "l'arrêt immédiat de la destruction des écosystèmes océaniques et terrestres" et la mise en place de mesures pour assurer "une transition juste et équitable".

MALI

La Cedeao augmente la pression sur la junte et la transition

Les temps sont durs pour la junte au pouvoir au Mali. À Niamey, lors du 57^e sommet de la conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, non seulement les décisions prises depuis le coup d'État du 18 août sont maintenues, à commencer par les sanctions comme la fermeture des frontières des pays de la Cedeao avec le Mali et l'embargo sur les échanges commerciaux et financiers, mais un délai court de huit jours a été donné à la junte pour mettre les civils sur orbite à la tête de la transition aux postes de président et de celui de Premier ministre.



« Ils devront être désignés au plus tard le 15 septembre 2020 », a indiqué le communiqué final lu par le président de la Commission de la Cedeao, Jean-Claude Kassi Brou. Cela étant constaté, le communiqué ne dit pas quelle éventuelle mesure additionnelle la Cedeao envisage si les nouveaux maîtres de Bamako n'accèdent pas à son exigence d'ici à la mi-septembre.

LES MILITAIRES CONSULTENT POUR TROUVER LE CHEMIN D'UNE TRANSITION EFFICACE...

Les militaires qui ont renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta après des mois de contestation ont promis dès le début de rendre les commandements aux civils à l'issue d'une transition d'une durée encore indéterminée. Ils ont lancé samedi une concertation élargie avec les partis et la société civile sur cette transition, qui la conduira, les organes qui seront mis en place, sa feuille de route et sa durée. Ces consultations doivent reprendre jeudi pour trois jours. Les participants et les militaires auront donc quelques jours seulement pour s'entendre sur les noms d'un président et d'un Premier ministre de transition, alors que les avis divergent sur une question

aussi essentielle que de savoir s'ils doivent être civils ou militaires, et sur d'autres sujets comme la durée de la transition.

... QUE LA CEDEAO NE VEUT PAS VOIR DÉPAS- SÉE DOUZE MOIS

La Cedeao a redit que cette transition ne devait pas excéder douze mois. À l'ouverture du sommet, le chef de l'État nigérien, Mahamadou Issoufou, président en exercice de la Cedeao, avait insisté sur un « rétablissement rapide de toutes les institutions démocratiques ». Publiés sur les réseaux sociaux, des documents rédigés après les premières concertations, et dont les militaires doivent faire la synthèse, donnent un premier aperçu des différences de vues, de l'ampleur et de la difficulté de la tâche. Celle-ci est encore compliquée par les agendas des hommes ou des organisations, et la persistance des défis auxquels le pays doit continuer à faire face en cette période de grande incertitude. Outre les attaques djihadistes et les violences de toutes sortes, le Mali est en proie à des revendications sociales, sur l'école par exemple, ou aux dégâts causés par les intempéries dans l'un

des pays les plus pauvres de la planète.

D'AUTRES SUJETS SONT SUR LA TABLE

Abordant d'autres sujets, le président Issoufou a exhorté ses collègues « à élaborer une nouvelle feuille de route tout en maintenant une approche graduelle pour le lancement de la monnaie commune ». Il a souligné « les difficultés de mobilisation des financements » pour lutter contre le djihadisme. Le lancement de la monnaie unique, l'éco, qui doit à terme remplacer le franc CFA en Afrique de l'Ouest, était prévu en juillet 2020, mais les critiques du Nigeria ainsi que la crise du coronavirus ont bouleversé un calendrier considéré comme ambitieux par beaucoup d'observateurs et qui n'a pas été respecté. Huit chefs d'État, dont les présidents sénégalais Macky Sall et ivoirien Alassane Ouattara mais aussi Bissau-Guinéen Umaro Sissoco Embaló, étaient présents au sommet. Comme prévu, le sommet a désigné le Ghanéen Nana Akufo-Addo pour succéder à Mahamadou Issoufou à la présidence de la Cedeao « pour un mandat d'un an ».

AFP

MÉDITERRANÉE ORIENTALE

Moscou disposé à favoriser un dialogue

La Russie est prête à favoriser un dialogue afin d'atténuer les vives tensions en Méditerranée orientale autour des frontières maritimes et des ressources énergétiques, a souligné hier son chef de la diplomatie Sergueï Lavrov, lors d'une visite à Chypre.

Joutes verbales, manœuvres militaires et envois de navires sur zones: plusieurs pays de la région, en particulier la Grèce et la Turquie, se déchirent autour de la délimitation de leurs frontières maritimes et de la propriété des gisements d'hydrocarbures.

Membre de l'Union européenne (UE), Chypre est aux premières loges. Sa zone économique exclusive (ZEE) n'est pas reconnue par la Turquie, qui y effectue ses propres prospections.

"La Russie considérerait toute nouvelle escalade inacceptable et appelle toutes les parties à résoudre leurs conflits uniquement par le dialogue, sur la base de la loi internationale", a déclaré à Nicosie M. Lavrov.

"Nous sommes prêts à fournir une aide pour mener ce dialogue, si toutes les parties le demandent", a-t-il ajouté.

La Grèce et Chypre, soutenus notamment par la France, accusent la Turquie de violer la loi maritime internationale. Ankara estime pour sa part avoir des droits sur son "plateau continental".

Le président Emmanuel Macron doit présider jeudi en Corse un sommet de sept pays du sud de l'UE, le forum Med-7, où seront abordés ces tensions.

A Nicosie, où il se trouvait dans le cadre du 60^e anniversaire de l'établissement des relations bilatérales entre la Russie et Chypre, Sergueï Lavrov a critiqué l'attitude américaine sur ce dossier.

Washington, acteur "extérieur" à la région, "essaie de susciter des divisions et contribue aux conflits plutôt qu'à des solutions pacifiques", a-t-il estimé.

"C'est une triste réalité", a ajouté le chef de la diplomatie russe, qui s'est notamment entretenu avec le président chypriote Nicos Anastasiades. M. Lavrov n'a pas développé son propos, mais il intervient dans le sillage de la levée partielle par Washington d'un embargo vieux de 30 ans sur la vente d'armes à Chypre.

Selon des informations de presse, l'ambassadrice américaine à Nicosie Judith Garber a exhorté en échange les autorités de l'île à fermer leurs ports aux navires militaires russes, qui y font escale pour ravitailler et permettre aux équipages de se reposer.

Dans une interview accordée à l'AFP vendredi, M. Anastasiades a toutefois rejeté l'idée.

Chypre, en tant que petit pays, se doit de maintenir "des excellentes relations avec tous les membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU", a dit le président chypriote. Ces navires "sont toujours les bienvenus tant qu'ils ne se servent pas de nos ports pour attaquer nos voisins", a-t-il précisé.

R.I

EMPOISONNEMENT DE NAVALNY

L'ONU demande une enquête "approfondie"

La Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a exigé hier une enquête "approfondie, transparente, indépendante et impartiale" des autorités russes sur le crime commis contre l'opposant Alexeï Navalny, sorti du coma après avoir été empoisonné.

Mme Bachelet, citée dans un communiqué, a jugé que "niera la nécessité d'une enquête

approfondie, indépendante, impartiale et transparente sur cette tentative d'assassinat ne constituent pas des réponses adéquates".

La Haut-Commissaire a noté que les agents neurotoxiques et les isotopes radioactifs tels que le Novichok --que des spécialistes allemands affirment avoir été utilisé pour empoisonner M. Navalny-- et le Polonium-210 sont des substances sophistiquées extrême-

ment difficiles à se nommer. "Cela soulève de elle breuses questions", a-t-il déclaré.

"Pourquoi utiliser des substances comme celles-ci? Qui les utilise? Comment les ont-ils obtenues?" Interrogé sur les coupables, le porte-parole de Mme Bachelet, Rupert Colville, a affirmé "ne pas être dans une position de faire des accusations directes", au cours d'un point de presse de

l'ONU à Genève.

De leur côté, les autorités russes démentent toute implication. Lundi, Moscou a dénoncé les tentatives "absurdes" d'accuser la Russie. "Toute tentative d'associer la Russie de quelque manière que ce soit à ce qui s'est passé est inacceptable à nos yeux", a déclaré le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.

R.I

Néga-sionisme : la guerre d'Israël contre l'histoire palestinienne

Lorsque l'acteur palestinien Mohammed Bakri a réalisé un documentaire sur Jénine en 2002 — filmé immédiatement après que l'armée israélienne eut achevé de saccager la ville de Cisjordanie, laissant la mort et la destruction dans son sillage —, il a choisi un narrateur inhabituel pour la scène d'ouverture : un jeune Palestinien muet.

Jénine avait été isolée du monde pendant près de trois semaines alors que l'armée israélienne rasait le camp de réfugiés voisin et terrorisait sa population.

Le film de Bakri, Jénine, Jénine, montre le jeune homme se dépêchant silencieusement entre des bâtiments détruits, utilisant son corps nerveux pour illustrer les endroits où les soldats israéliens ont tiré sur des Palestiniens et où des bulldozers ont rasé des maisons, parfois sur la tête de leurs habitants.

Il n'était pas difficile de déduire la signification plus large du message de Bakri : s'agissant de leur propre histoire, les Palestiniens se voient refuser une voix. Ils sont des témoins silencieux de leur propre histoire, et des souffrances et des abus infligés à leur peuple.

L'ironie est que Bakri a lui-même subi un tel sort depuis la parution du documentaire Jénine, Jénine il y a 18 ans. Aujourd'hui, on se souvient peu de son film ou des crimes choquants qu'il a enregistrés, seules les batailles juridiques interminables pour empêcher sa diffusion le ramenant à l'actualité.

Bakri est depuis lors ligoté devant les tribunaux israéliens, accusé d'avoir diffamé les soldats qui ont perpétré l'attaque. Il a payé un prix personnel élevé. Menaces de mort, perte de travail et factures juridiques interminables qui l'ont presque mis en faillite. Un verdict dans le dernier procès contre lui, intenté par le procureur général israélien, est attendu dans les prochaines semaines.

Bakri est une victime particulièrement éminente de la longue guerre d'Israël contre l'histoire palestinienne. Mais il existe d'innombrables autres exemples.

Pendant des décennies, plusieurs centaines de résidents palestiniens du sud de la Cisjordanie se sont battus contre leur expulsion, les responsables israéliens les qualifiant de squatters. Selon Israël, les Palestiniens sont des nomades qui ont sauvagement construit des maisons sur des terres qu'ils ont saisies à l'intérieur d'une zone de tir de l'armée.

Les contre-allégations des villageois ont été ignorées jusqu'à ce que la vérité soit récemment découverte dans les archives d'Israël.

Ces communautés palestiniennes sont, en fait, présentes sur des cartes antérieures à l'État



d'Israël. Les documents officiels israéliens présentés au tribunal les mois derniers montrent qu'Ariel Sharon, un général devenu homme politique, a conçu une politique d'établissement de zones de tir dans les territoires occupés pour justifier les expulsions massives de Palestiniens, comme ces communautés dans les collines d'Hébron. Les résidents ont la chance que leurs affirmations aient été officiellement vérifiées, même s'ils dépendent toujours de la justice douteuse d'un tribunal d'occupation israélien.

Les archives d'Israël sont scellées à la hâte précisément pour éviter tout danger qu'elles confirment l'histoire palestinienne depuis longtemps écartée et discréditée. Le mois dernier, le contrôleur d'État d'Israël, un organe de surveillance, a révélé que plus d'un million de documents archivés étaient toujours inaccessibles, même s'ils avaient dépassé leur date de déclassification. Néanmoins, certains se sont glissés à travers les mailles du filet.

Les archives ont, par exemple, confirmé certains des massacres à grande échelle de civils palestiniens perpétrés en 1948, l'année où Israël a été créé en déposant les Palestiniens de leur patrie.

Lors d'un de ces massacres à Daymech, près d'un endroit où les Palestiniens luttent aujourd'hui contre leur expulsion de la zone de tir, des centaines ont été exécutés, alors même qu'ils n'offraient aucune résistance, pour inciter la population dans son

ensemble à fuir.

D'autres dossiers ont corroboré les affirmations palestiniennes selon lesquelles Israël aurait détruit plus de 500 villages palestiniens lors d'une vague d'expulsions massives la même année pour dissuader les réfugiés d'essayer de rentrer.

Des documents officiels ont également réfuté l'affirmation d'Israël selon laquelle l'état hébreu aurait instamment demandé aux 750 000 réfugiés palestiniens de rentrer chez eux. En fait, comme le révèlent les archives, Israël a obscurci son rôle dans le nettoyage ethnique de 1948 en inventant une histoire selon laquelle ce sont les dirigeants arabes qui auraient ordonné aux Palestiniens de partir.

La bataille pour éradiquer l'histoire palestinienne ne se déroule pas seulement dans les tribunaux et les archives. Elle commence dans les écoles israéliennes.

Une nouvelle étude d'Avner Ben-Amos, professeur d'histoire à l'Université de Tel Aviv, montre que les élèves israéliens n'apprennent presque rien de véridique sur l'occupation, même si beaucoup l'appliqueront bientôt en tant que soldats dans une armée prétendument « morale » qui règne sur les Palestiniens. Les cartes des manuels de géographie enlèvent la soi-disant « Ligne verte » délimitant les territoires occupés pour présenter un Grand Israël souhaité depuis longtemps par les colons. Les cours d'histoire et d'éducation civique échappent à toute discussion sur l'occupation, les

violations des droits de l'homme, le rôle du droit international ou les lois locales de type apartheid qui traitent les Palestiniens différemment des colons juifs vivant illégalement à la porte d'à côté.

Au lieu de cela, la Cisjordanie est identifiée sous les noms bibliques de « Judée et Samarie », et son occupation en 1967 est qualifiée de « libération ».

Malheureusement, l'effacement par Israël des Palestiniens et de leur histoire est repris à l'extérieur par des mastodontes numériques tels que Google et Apple.

Les militants de la solidarité palestinienne ont passé des années à se battre pour que les deux plates-formes incluent des centaines de communautés palestiniennes de Cisjordanie sans leur carte, sous le hashtag #VoiciMonVillage (#HeresMyVillage). Les colonies juives illégales, quant à elles, sont prioritaires sur ces cartes numériques.

Une autre campagne, #MontrezLeMur (#ShowTheWall), a fait pression sur les géants de la technologie pour qu'ils indiquent sur leurs cartes le chemin de la barrière en acier et en béton de 700 kilomètres de long d'Israël, effectivement utilisée pour annexer le territoire palestinien occupé en violation du droit international. Et le mois dernier, des groupes palestiniens ont lancé une autre campagne, #GoogleMapsPalestine, exigeant que les territoires occupés soient étiquetés « Palestine », pas seulement Cisjordanie et Gaza. L'ONU a reconnu l'État de Palestine en 2012, mais Goo-

gle et Apple ont refusé de faire de même.

Les Palestiniens affirment à juste titre que ces entreprises font disparaître la Palestine, tout comme le font les manuels israéliens, et qu'elles soutiennent la « cartographie de la ségrégation » qui reflète les lois d'apartheid israéliennes dans les territoires occupés.

Les crimes d'occupation d'aujourd'hui (démolitions de maisons, arrestations de militants et d'enfants, violence meurtrière des soldats et expansion des colonies) sont documentés par Israël, tout comme ses crimes antérieurs.

Les futurs historiens dénicheront peut-être un jour ces documents dans les archives et apprendront la vérité. Que la politique israélienne n'était pas motivée, comme Israël le prétend maintenant, par des problèmes de sécurité, mais par un désir colonial de détruire la société palestinienne et de faire pression sur les Palestiniens pour qu'ils quittent leur patrie afin d'être remplacés par des Juifs. Les leçons pour les futurs chercheurs ne seront pas différentes des leçons apprises par leurs prédécesseurs, qui ont découvert les documents de 1948.

Mais en vérité, nous n'avons pas besoin d'attendre toutes ces années. Nous pouvons comprendre ce qui arrive aux Palestiniens dès aujourd'hui, simplement en refusant de participer à la conspiration visant à les faire taire. Il est temps d'écouter.

Par Jonathan Cook